



PV CONSEIL d'ADMINISTRATION ÉLARGI

Samedi 18 Avril 2015

10h – 17h

Siège de l'ANPDE

132, avenue du Général LECLERC – 75014 PARIS

Métro Porte d'Orléans

Ont reçu convocation	Présents	Excusés	Absents
ANTHONY Jean-Pierre (CEIIADE – CA) JPA		X	
BARRIER Anne (GIT – MA Association) AB			X
BOISSART Marielle (Individuel – CA) MB	X		
BORDIEU Philippe (Individuel/SIDERAL – CA) PB	X		
CHAUMIER Danièle (AFET – CA) DC	X		
CLOATRE Joëlle (AEEIBO – CA) JC	X		
COLSON Sébastien (Individuel – CA) SC		X	
COURTOIS Emilie (ANPDE – MA Association) EC		X	
DEBOUT Christophe (Individuel – CA) CD	X		
DUGOT Michel (MA individuel) MD	X		
FAIVRE Patricia (Individuel/CEEPAME – CA) PF	X		
HERISSON Brigitte (Individuel/ANFIIDE – CA) BH	X		
HUE Gilberte (Individuel – CA) GH	X		
KARAM May (MA – Individuel) MK	X		
LIOTTA Stéphanie (GIFE – CA) SL	X		
LOUVEL Brigitte (Individuel – CA) BLE	X		
LUDWIG Brigitte (UNAIBODE – CA) BL	X		
MASSARDIER Loïc (FNESI – MA Association) LM			X
NIAUX Jocelyne (GERACFAS/Individuel – CA) JN		X	
NOEL BOURGOIS Soizic (MA – individuel) NB		X	
RIOU Yann (MA – individuel) YR		X	
SCHARFF Jean-Jacques (MA – individuel) JJS		X	
SOMELETTE Martine (CEFIEC – MA Association) MS		X	
STRAUB Sylvie (AsCIS – MA Association) SS			X
THOMYRE Catherine (MA – Individuel) CT		X	

Animateur : Gilberte HUE

Secrétaire : Marielle BOISSART



Gilberte HUE ouvre la séance à 10h et annonce l'ordre du jour et l'organisation de la journée :

Matin 10h – 12h30 :

- Organisation des CA de l'ASI : une nouvelle dynamique pour les réunions, la réflexion et la participation de tous
- Travail de groupe sur la formation à la recherche
- Travail de groupe sur le règlement intérieur

Matin 12h – 12h30 : Synthèse des deux travaux de groupe précédents

Après-midi 14h15 à 15h :

- ONI
- Lancement du projet groupe de travail sur la création du Conseil scientifique
- Lancement du projet groupe de travail sur un groupe de travail pour monter le projet de réflexion sur les critères de sélection des étudiants face au mandat social de notre groupe professionnel infirmier
- Salon infirmier
- CIF
- Loi Santé
- **Divers**
 - Congrès
 - Nouvelle candidature : ANDEP
 - Présentation future du GIFE
 - Actualités

Matin 10h – 12h30 :

- **Approbation du compte rendu du CA élargi du 24 Janvier 2015**
- **Organisation des CA de l'ASI : une nouvelle dynamique pour les réunions, la réflexion et la participation de tous**

Objet :

GH soulève la problématique des espaces de réflexions qui restent réduits au regard des CA.

Discussion :

Sur les 6 réunions prévues habituellement annuellement, GH propose :

- 4 réunions espaces de réflexion
- 2 journées consacrées au CA

Une charte s'impose aussi concernant les travaux menés au sein de l'ASI pour éviter qu'il y ait conflit d'intérêt.

Par ailleurs les adhérents doivent se sentir impliqués.

MD : il sera important de définir quel est le rôle du CA. GH indique qu'il s'agit d'impulser la politique, la pertinence des travaux.

CD : la légitimité de l'ASI dépend fortement des travaux qui sont produits et diffusés.



GH : l'ASI apporte un éclairage par des revues de littérature pour produire et proposer des recommandations, dans une dimension éthique.

CD : l'ASI peut aussi repérer des objets de recherche sur lesquels travailler lorsqu'il n'existe pas de savoirs scientifiques.

GH rejoint la réflexion de CD et rappelle aussi que le repérage des objets de recherche au niveau de l'ASI est en complète conformité avec les missions de l'ASI.

Décision :

2 CA semble réducteur.

Le choix se porte, annuellement, sur :

- 4 réunions de travail
- 3 CA

La réunion du 27 Juin 2015 sera une journée consacrée pour les travaux de groupe (groupe de travail Académie)

Un Doodle sera envoyé pour proposer des dates de réunions après consultation de Sébastien Colson concernant la disponibilité de la salle ANPDE après l'AG et le CA de septembre. L'AG sera préparée par mail.

o **Travail de groupe sur la formation à la recherche**

Synthèse :

Un rappel des groupes de travail et de la répartition est réalisé :

- Groupe 1 pour l'observation du cadre donné par le référentiel : marges de manœuvre, les passages obligés : **Anne APRA, Marielle**
- Groupe 2 pour l'observation de ce qui est fait concrètement : connaître les travaux existants puis questionner les pratiques via une enquête CEFIEC. **Patricia Sébastien**. Voir avec la FNEI si une étude a été réalisée à ce sujet. Patricia propose de questionner les conseillères pédagogiques.
- Groupe 3 pour la poursuite de la littérature internationale. **Christophe et Emilie**

Le groupe 1 n'a pas pu se réunir car la date initiale du point d'étape était fixée au 27 Juin. Pour l'heure, un travail a été réalisé à partir du référentiel de formation (UE 3.4 S4, UE 3.4 S6 et UE 5.6 S6) et du croisement avec la compétence 8 (rechercher et traiter des données scientifiques et professionnelles) mais aussi la compétence 7 (analyser la qualité et améliorer les pratiques professionnelles).

Pour le semestre 4, la lecture critique du référentiel et la confrontation avec les éléments de la compétence 8 permet de poser les passages obligés suivants :

- la compréhension des buts de la recherche ;
- la compréhension des démarches utilisées (incluant les paradigmes, les méthodologies, les outils de recherche utilisés) ;
- l'appropriation de la démarche de lecture critique d'article et d'utilisation des résultats de recherche.

Les marges de manœuvre :

- méthodologie de LCA ;
- banque de données des articles à analyser.



Pour le semestre 6, la lecture critique du référentiel et la confrontation avec les éléments de la compétence 8 permet de poser les passages obligés suivants :

- la mobilisation de lectures critiques d'articles scientifiques et professionnels ;
- le questionnement professionnel qui découle sur la formulation d'une question relevant des soins infirmiers en partant des problématiques du terrain professionnel (question qui émane d'une situation vécue ou d'une question posée par les professionnels au regard de leur réalité quotidienne ?) ;
- la réalisation d'une recherche documentaire ciblée sur les concepts sous-jacents à la problématique en argumentant le choix de cette recherche ;
- la confrontation des données documentaires recueillies à la question initiale en favorisant l'usage de l'EBN mais aussi de toute donnée probante scientifique ;
- la construction et la mise en œuvre d'une démarche exploratoire (quelle assise ?) ;
- l'élaboration d'un écrit rédigé aux normes universitaires et d'une soutenance orale.

Pour le semestre 6, la lecture critique du référentiel et la confrontation avec les éléments de la compétence 7 permet de poser les passages obligés suivants :

- la formulation d'une question relevant des soins basée sur sa propre pratique professionnelle ;
- l'utilisation des données probantes infirmières pour éclairer la question choisie ;
- la mobilisation des données relevant de toutes les disciplines alimentant la pensée critique infirmière ;
- la proposition de pistes de réflexion en termes d'amélioration des pratiques professionnelles infirmières.

Les marges de manœuvre :

- ↪ Plusieurs IFSI ont appelé cette unité d'enseignement la note de recherche. En suivant cette logique pour débiter son travail écrit de fin d'études en lien avec l'unité d'enseignement 5.6, il est nécessaire d'avoir validé sa note de recherche. C'est la raison pour laquelle l'unité d'enseignement 3.4 du semestre 6 est avancée au semestre 5. Cela permet aux étudiants d'avoir plus de temps pour élaborer leur réflexion. **Mais quid d'une validation de semestre 6 donnée à l'issue du semestre 5 (même si la note n'est pas dévoilée) ?**
- En cas de non validation de la note de recherche l'étudiant ne peut pas poursuivre son travail écrit de fin d'études. Dans ce cas des aménagements ont été élaborés par les équipes pédagogiques. Le professionnel qui a guidé l'étudiant lui explique les raisons de la non validation. Un délai supplémentaire est accordé, afin de représenter une nouvelle proposition et poursuivre son travail.
- La note de recherche est une étape préparatoire au travail écrit de fin d'études. Elle va reprendre en 5 à 7 pages les éléments majeurs de la recherche.
- ↪ D'autres IFSI (Cf Charte d'élaboration du mémoire de fin d'études de la région PACA) ont fait le choix de la réalisation **d'un seul travail** avec une notation différenciée pour chaque Unité d'Enseignement. A partir d'un sujet commun pour les deux évaluations, la répartition des étapes attendues entre les UE du 3.4 S6 et 5.6 S6 est définie.



Qui réalise les cours de CM, de TD et évalue ?

CM et TD : formateur puisque les UE sont constitutives. Au moins niveau Master ?

Evaluation : formateur avec au moins un niveau Master (mais est-ce une garantie ?)

Universitaire et formateur ? Universitaire, formateur et professionnel ? Formateur et professionnel ?

De même, un travail de repérage des UE qui peuvent contribuer à développer la compétence 8 depuis le semestre 1 a été mené afin de voir quelle architecture pédagogique proposer afin de développer progressivement la compétence 8 sans oublier la compétence 7.

Le groupe 2 ne s'est pas réuni. Patricia a récupéré toutes les adresses mails des conseillères pédagogiques.

Le groupe 3 constate qu'il existe peu de nouveautés dans la littérature sur enseignement de la recherche. L'EBN semble plus fréquemment enseigné au niveau international.

Il semble important de se questionner sur :

- Quelle finalité les étudiants retirent de cette initiation ?
- Risque que les étudiants aient une représentation des activités de recherche.
- L'approche doit prendre ancrage dans le courant épistémologique infirmière donc abord des méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes. Problématique de l'abord de la recherche selon l'IFCS de formation des cadres de santé. Question de l'approche disciplinaire.
- En PHRIP : la commande est expérimentale. L'introduction de l'expérimental est donc incontournable.
- Le produit fini : être consommateur des recherches quelle que soit la méthodologie.
- La complexité vient aussi du fait des approches de recrutement en IFSI : faut-il être cadre de santé pour être formateur ; posséder un master ne suffit-il pas ? De même l'ancienneté d'expérience cadre de santé ?
- Question des exigences au niveau des spécialités. Richesse des mutualisations de spécialités.

- o Travail de groupe sur le règlement intérieur

Synthèse :

- Clarification de la notion de membre ;
- Membre Actif : dans la discipline infirmière et a voix délibérative ;
- Membre associé : pas forcément de la discipline associé qui adhère et a voix consultative ;
- Membre honoraire : pas de cotisation ;
- Personne ressource : intervient ponctuellement, ne cotise pas ;
- Travail sur l'exclusion, conflit d'intérêt et de radiation ;



- Travail concernant le quorum pour les votes :

Pour le CA : 50% + 1

AGE : 50% + 1 des membres ayant une voix délibérative parmi les membres présents (soit 2/3 des membres présents).

Tous les membres sont convoqués.

Convocation pour l'AG : au moins 15 jours avant avec un délai de réponse attendu d'une semaine.

CA décide et valide la demande d'admission des membres actifs et l'AG valide la demande des membres du CA.

Après-midi 14h

- o **ONI :**

Devant la consternation du vote de l'amendement contre la suppression de l'ONI, des communiqués de presse ont été réalisés de la part des associations. Nous remercions l'UNAIBODE pour la mobilisation de son agence de presse. Une tribune a également été réalisée.

La journée du 12 Mai (journée internationale de l'infirmier(ère) devrait donner lieu à une manifestation de notre part.

- o **Lancement du projet groupe de travail sur la création du Conseil scientifique**

Constitution du groupe :

Marielle BOISSART

Joëlle CLOATRE

Madeleine COLOMBIER

Michel DUGOT

Brigitte HERISSON

May KARAM

Brigitte LOUVEL

Il s'agit d'une instance consultative, d'un comité scientifique de l'ASI qui associe les sociétés savantes et conseils scientifiques (SOFERIBO, GERACFAS et ANPDE). Remise en question du terme de conseil. Collectif qui porte des valeurs et qui donne une assise scientifique à l'ASI. Apport d'un éclairage scientifique.

Objet :

- Promotion des travaux de recherche ;
- Formulation de conseil ;
- Instance ressource ;
- Rôle de communication ;
- Valide les programmes de recherche ;
- Rôle de conseil sur les référentiels de formation ;
- Emission d'avis sur des problématiques professionnelles : réponse aux demandes venant des professionnels.



Composition :

- un Responsable du CS membre du CA qui est porte-parole ;
- membres actifs qui sont élus par leurs pairs en AG (CV, lettre de motivation) ;
- les membres associés de l'ASI peuvent faire partie en tant qu'expert au comité scientifique
- personnes ressources au gré des thèmes à travailler : réaliser une banque de données des personnes ressources. Question du financement de ces personnes avec établissement d'un devis et acceptation en CA de ce devis.

Fonctionnement :

Dans le règlement intérieur :

- vote en AG d'une enveloppe budgétaire pour les personnes ressources ;
- les membres du comité sont initiateurs, délibérateurs sur les sujets à travailler après validation par le CA sur les travaux de recherche ou sur les questions à traiter. Le CA est commanditaire ;
- tous les thèmes traités par le comité devront faire l'objet de débat en séance plénière.

Une autonomie de réflexion en lien avec les réflexions du CA est souhaitée : à intégrer dans les statuts.

Existant sur les domaines d'expertise (au sein de l'ASI):

- Recherche clinique ;
- Santé publique ;
- Sciences de l'éducation/pédagogie ;
- Sciences infirmières ;
- Management ;
- Anthropologie ;
- Démarche qualité, évaluation des pratiques professionnelles ;
- Education thérapeutique ;
- Bloc opératoire ;
- Puériculture ;
- IADE ;
- Stomathérapie ;
- Endoscopie ;
- Santé au travail ;
- Exercice libéral ;
- Santé mentale.

Domaines d'expertise manquants :

- Sociologie
- Philosophie
- Droit, éthique et déontologie
- Sciences politiques
- Economie, gestion
- psychologie

Le comité scientifique de l'ASI est promoteur et les experts sont contributeurs.



- **Lancement du projet groupe de travail sur un groupe de travail pour monter le projet de réflexion sur les critères de sélection des étudiants face au mandat social de notre groupe professionnel infirmier**

L'ONI pourra être invité

ANDEP sera intéressé

CEFIEC sera intéressé

Danièle CHAUMIER

Christophe DEBOUT

Patricia FAIVRE

Catherine THOMYRE

Brigitte LUDWIG

Jean-Pierre ANTHONY

Gilberte HUE

Philippe BORDIEU

Objectif du groupe de travail : créer un débat public sur la question pour apporter une réflexion. Il est prévu de solliciter l'ONI et le CIF.

En préambule : le concept de laïcité est étudié avec un éclairage historique. Le constat est réalisé qu'aucune preuve scientifique n'existe dans ce domaine.

- mise en évidence des problématiques actuelles dans les centres de formation ;
- rappel des valeurs républicaines avec le code de déontologie. Quelles sont les valeurs professionnelles ?
- 3 axes sont définis :
 - ↳ identification des critères qui permettent de définir une pratique infirmière exemplaire (cadre, valeurs, paradigme de la transformation, approche réflexive, compétences, identité professionnelle) avec un positionnement international ;
 - ↳ mise en évidence des déviances possibles pouvant nuire à la sécurité des patients : prosélytisme religieux, appartenance religieuse affichée, violences envers autrui, condamnations ; quelle conduite à tenir face aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation ?
 - ↳ problématisation en vue de cibler les contributeurs à ce débat et les partenaires.

○ **Salon infirmier**

Debriefing réalisé sur le salon 2014. 43% d'ESI (majoritairement en 3^{ème} année).

Salon 2015 : Journées nationales d'études avec 4 axes : pratiques infirmières, formation, recherche, management. La pluriprofessionnalité est ajoutée.

L'appel à communication va jusqu'au 20 Mai :

L'ASI va communiquer, en forum, sur les sociétés savantes de l'ASI en essayant d'élargir au GIFE et à AFET s'ils ont des conseils scientifiques.

Proposition d'un symposium d'une heure 30 sur deux thèmes : formation et recherche, caractéristiques d'un infirmier comprenant 3 interventions (par exemple : FNESI, CEFIEC, puis un temps avec notre réflexion).

Prévision de la tenue d'un stand avec révision du triptyque.



- **Refiri** : Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière - présentation de la revue au 2èmes journées francophones d'Angers.

Rédacteur en chef : Yasmina Ouarzoune et rédacteur adjoint : Christophe Debut.

Un article ASI est en préparation.

En ligne : EM Consult, revue Refiri. Consultation gratuite la première année.

Pour les propositions d'articles : le guide des auteurs se trouve en fin de revue. Un site dédié pour le dépôt des articles est prévu.

- **CIF**

Créé officiellement, paru au JO le 17 Mars 2015. Le règlement intérieur est en cours.

5 syndicats demandent leur intégration. L'aspect collectif est à mettre en avant.

- **Loi sur la modernisation du système de santé**

Collectif pour les pratiques avancées et la réingénierie des formations.

Un communiqué sur les pratiques avancées a été réalisé, suite à un groupe de travail piloté par Florence Ambrosino (ont participé la FNESI, Sébastien Colson et Marielle Boissart). G.Hue était excusée.

Amendement sur les pratiques avancées envoyé par l'ASI avec des audiences demandées auprès du Président de la commission des affaires sociales et de Bernard ACOYER.

4 autres amendements : aspirations endotrachéales, distribution de Valium®, vaccinations, produits d'origine humaine.

- **Divers/actualités**

- Congrès :

- 2^{ème} journées francophones à Angers : CD, GH, SC et EC présents.

Des ateliers ont été proposés les après-midi et les conférences les matins.

- ANPDE : 17 au 19 Juin 2015
- Pratiques avancées en Octobre à Avignon
- CEFIEC 27 au 29 Mai 2015
- UNAIBODE : fin Mai
- SIDIEF : en Mai-Juin
- CII à Séoul

PB demande de lui envoyer les annonces de congrès afin de les mettre sur le site.

- Nouvelle candidature : ANDEP en attente et Florence GIRARD en attente à titre individuel

- Démission de Catherine THOMAS au sein du CA.

Lors de la prochaine réunion en Juin 2015, un autre représentant du CEEPAME sera vraisemblablement présent. GH clôture la journée à 17h.

Secrétaire
Marielle BOISSART

Présidente
Gilberte HUE